



Mairie de  
LA BARRE DE MONTS (85550)

## CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 11 mars 2014

#### Compte Rendu

L'an deux mil quatorze, le Mardi 11 Mars à 20 h 00 précises, le Conseil Municipal de LA BARRE DE MONTS s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Christian SANGAN, Maire.

**Date de convocation :** le 4 mars 2014,

**Présents :** M. Christian SANGAN, Maire,  
MM. Philippe RAFFIN, Philippe MOREAU, Guy-Paul ROBARD et Jean LAFOUGE, Adjoints,  
M. Pascal DENIS, Melle Nathalie GIVELET, MM. Dominique GUILLEMARD, Habib CHEHADE, Bernard CORCAUD et Cyrille BONNEAU, Mme Dominique MARTINEAU, M. Dominique FORTIN, Mme Laurence ARTUS, M. Joseph GABORIT, Mme Chantal DELAPRE, MM. Baptiste ARNAUD et Yvon GALLERAND, Conseillers Municipaux.

**Excusé :** M. Bénédicte ROLLAND, représenté par Melle Nathalie GIVELET.

Mme Dominique MARTINEAU a été désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

<b>Lotissement LA FONTAINE</b>	Résultat de clôture ex. 2012	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture 2013
Investissement	-333 636,49	0,00	254 112,60	<b>-79 523,89</b>
Fonctionnement	0,00	0,00	83 280,47	<b>83 280,47</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-333 636,49</b>	<b>0,00</b>	<b>337 393,07</b>	<b>3 756,58</b>

<b>Lotissement LE MARAIS</b>	Résultat de clôture ex. 2012	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture 2013
Investissement	0,00	0,00	19 590,00	<b>19 590,00</b>
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 590,00</b>	<b>19 590,00</b>

Votes :

- ° budget lotissement artisanal le Rampy Est : 17 pour, 1 abstention,
- ° budget lotissement artisanal le Rampy Nord-Sud : 15 pour, 2 contre, 1 abstention,
- ° budget lotissement La Fontaine : 15 pour, 3 abstentions,
- ° budget lotissement Le Marais : 16 pour, 1 contre, 1 abstention,

- a approuvé à l'unanimité les comptes de gestion 2013 présentés par M. le receveur municipal pour l'ensemble des budgets principal et annexes évoqués ci-dessus, sauf pour les comptes de gestion du budget « lotissement La Fontaine » : 1 abstention et du budget « lotissement Le Marais » : 1 contre,

#### Affaires Foncières

- conformément aux dispositions réglementaires (article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales), a pris connaissance du bilan des acquisitions et cessions effectuées au cours de l'année écoulée, bilan qui sera joint au compte administratif 2013,

#### Affaires Financières

- a décidé de fixer comme suit les conditions de mise à disposition du terrain communal situé à proximité de la Z.A. du Rampy, en vue de permettre l'installation de parkings de voitures en 2014 (unanimité) :

- durée de la convention : 3 mois non renouvelables à compter de juin,
- redevance calculée sur la base de 2.621,00€ l'hectare,

- a décidé d'accorder à l'association « Aéroplane Club de Fromentine » les subventions suivantes (unanimité) :

- 4.000,00€ pour l'organisation des prochains championnats de France seniors de char à voile (du 29 au 31 mai),
- 2.500,00€ pour l'organisation du festival « Bougez Natur'Ailes » les 14 et 15 juin,

- a donné son accord pour la signature d'une convention avec l'association « Pas à pas Dansons » de Barbâtre, pour la mise à disposition de la salle du Cabornon en vue de l'organisation de séances d'initiation et de perfectionnement aux danses de société (redevance annuelle : 150,00€) (17 pour, 2 abstentions),

#### Travaux Communaux

- a autorisé la signature et le dépôt du permis d'aménager à intervenir dans le cadre du projet de restauration de l'écluse du Porteau, ainsi que la mise en œuvre, en temps utiles, de la consultation d'entreprises préalable à la dévolution des travaux (unanimité),

- a donné son accord pour confier au SyDEV divers travaux de remise à niveau du réseau d'éclairage public communal, moyennant une participation de 1.420,00€ (unanimité),